



# Tribune libre

## Expression de l'opposition

*La Tribune Libre est un espace réservé à l'expression de l'opposition selon les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et soumis au respect de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse dans sa version consolidée du 19 novembre 2008. Les modalités d'attribution de cet espace sont fixées par le règlement intérieur approuvé par le conseil municipal le 1<sup>er</sup> octobre 2020. La répartition de cet espace d'expression politique est faite à la proportionnelle du nombre de conseillers municipaux d'opposition, soit 150 signes par élu. Ainsi, le groupe « Territoires et Moissac Solidaires », composé de six conseillers municipaux, dispose d'un espace de 900 signes.*

*NB : la rédaction précise que la tribune est publiée telle qu'elle nous a été transmise.*

Le budget est le reflet de la politique d'une majorité.

A Moissac, il est très inquiétant. L'obsession sécuritaire de la majorité RN empêche toute projection vers l'avenir : aucun projet de développement, aucune amélioration du cadre de vie prévue. Un budget d'austérité avec 3 Millions d'investissement en moins par rapport à 2020 au moment même où l'économie locale a besoin d'une relance sérieuse. Le tout sans même baisser les impôts...

De son côté, l'intercommunalité, dont la compétence principale est le développement économique, s'endette et augmente les impôts pour une piscine dont le déficit de fonctionnement avoisinera les 500 000 euros par an. Quelle est la pertinence de ce projet alors que les crises sanitaires et économiques sont là pour durer ? Où sont les propositions pour l'activité économique, pour l'attractivité du territoire et pour la lutte contre la désertification médicale ?

**Estelle Hemmami / Franck Bousquet / Marie Cavalié /  
Robert Duparc / Jean Claude Lorenzo / Ignace Vela**